

POLITIQUE TERRITORIALE
EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

V I V
A N T
I C I





MRC 
DE Pierre-De Saurel

ISBN: 978-2-9819686-0-9
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2021



V I V
A N T
I C I

POLITIQUE TERRITORIALE
EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

TABLE DES MATIÈRES

Mot du préfet	5
Mot du président du comité régional de la famille et des aînés	6
Préambule	7
Pourquoi une politique territoriale en développement social ?	7
Qu'est-ce qu'une politique territoriale en développement social ?	8
Le rôle de la MRC	8
Le comité régional de la famille et des aînés	8
Les partenaires de la démarche	10
La démarche	10
COVID-19	11
Le portrait	12
Le territoire	12
La population et la démographie	13
Le vieillissement de la population	14
Les familles	14
La situation économique des citoyens	14
Les revenus	15
L'éducation	16
Le transport	17
Le logement	18
L'immigration	19
Le portrait économique et social de la région	20
L'indice de défavorisation matérielle et sociale	20
L'indice de vitalité économique	20
Les fondements de la Politique territoriale en développement social	22
Les définitions	22
La mission de la Politique territoriale en développement social	23
Les principes directeurs	24
Les orientations de la Politique territoriale en développement social	24
Les valeurs	24
Conclusion et remerciements	25
Bibliographie et crédits	26



MOT DU PRÉFET



A handwritten signature in green ink that reads "Gilles Salvas".

Gilles Salvas
Préfet de la
MRC de Pierre-De Saurel

Maire de
Saint-Robert

Le développement social influence grandement la qualité de vie des citoyennes et citoyens d'une région. Ayant à cœur sa constante amélioration ainsi que la réduction des inégalités sociales et économiques, il était important de doter la MRC de Pierre-De Saurel d'une politique territoriale en développement social.

Ce nouveau cadre, en plus d'être complémentaire à nos différentes politiques et planifications adoptées au fil des ans, apportera au Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel une vision globale pour traiter les enjeux liés au développement social de façon transversale plutôt que sectorielle.

La pandémie liée à la COVID-19 aura mis en évidence l'importance et la pertinence du développement social pour une communauté, notamment en démontrant le rôle déterminant qu'ont joué les municipalités, les organismes publics et communautaires ainsi que la MRC de Pierre-De Saurel pendant la crise sanitaire. Ces acteurs se sont rapidement mobilisés pour assurer une qualité de vie pour leurs concitoyennes et concitoyens.

C'est donc en privilégiant le respect, l'ouverture à l'autre, l'équité et la justice sociale, la collaboration et le développement durable que la MRC de Pierre-De Saurel, accompagnée de ses partenaires, a choisi de faire de son territoire un milieu où chaque personne peut s'épanouir à son plein potentiel dans une communauté qui progresse socialement, culturellement et économiquement.

C'est donc avec fierté que nous vous présentons le résultat d'un travail d'équipe mené par le comité régional de la famille et des aînés de la MRC de Pierre-De Saurel, en grande collaboration avec la Table de développement social Pierre-De Saurel. À ce titre, je remercie tous les acteurs qui ont mis de leur temps et leurs convictions dans cette politique afin qu'elle soit à notre image et convienne à nos besoins.

La Politique territoriale en développement social se veut une vision commune du développement social à l'échelle régionale dont les partenariats entre les municipalités, les institutions et les organismes viendront consolider les bases. Avec cette politique, la MRC de Pierre-De Saurel s'engage à privilégier une démarche globale tout en favorisant le développement du potentiel humain et collectif.

MOT DU PRÉSIDENT

Lorsque le mandat de réaliser une politique en développement social a été donné au comité régional de la famille et des aînés CRFA, nous étions loin de nous douter que nous aurions à l'élaborer en pleine pandémie! Quel défi ce fut de mobiliser la population et les partenaires dans ce projet!

Malgré tout, il est possible d'affirmer que ce contexte a été porteur de sens pour le développement social de la région. Plus que jamais, nous avons été témoins de l'importance du citoyen, de son réseau et des services qui lui sont offerts par les organismes et les institutions. Les besoins sont multiples, variés et ils sont constamment présents.

Depuis de nombreuses années, la MRC de Pierre-De Saurel intervient sur de multiples enjeux liés au développement social. En effet, grâce à sa Politique familiale, sa Politique des aînés, sa Politique culturelle, son Plan de développement de la zone agricole, son Schéma d'aménagement et de développement ainsi que sa planification stratégique, la MRC de Pierre-De Saurel a un impact réel sur la qualité de vie de la population. Il est maintenant temps d'aborder ces questions globalement, de façon transversale afin de mieux répondre aux besoins manifestés sur le territoire et d'offrir un milieu de vie attrayant et dynamique.

La mise en œuvre de ces différentes politiques et planifications a permis de créer des liens solides avec plusieurs instances sur le territoire. La concertation et le partenariat sont donc devenus, au fil du temps, un modus operandi pour la MRC de Pierre-De Saurel. D'ailleurs, notre grande collaboration avec la Table de développement social Pierre-De Saurel tout au long de cette démarche a favorisé la mobilisation des organismes et institutions œuvrant au développement social de la région. Leur apport a été considérable, tout comme celui de chaque membre du CRFA, des élus représentant toutes les municipalités locales de la MRC. La contribution de chaque acteur a été pour nous une source importante d'information et de réflexion. Ensemble, nous avons réfléchi, discuté et décidé. Merci pour votre participation tout au long du processus.

Maintenant que cette politique est adoptée, j'invite l'ensemble de la population à se l'approprier afin de faire de la MRC de Pierre-De Saurel une communauté attractive, inclusive, dynamique et épanouissante.



Vincent Deguise

Président du comité
régional de la famille
et des aînés

Maire de
Saint-Joseph-de-Sorel

PRÉAMBULE

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel est un organisme municipal regroupant douze municipalités locales et assurant la gestion de services régionaux à caractère supralocal tels que l'aménagement du territoire, la gestion des matières résiduelles, la sécurité incendie, civile et publique, la gestion des cours d'eau, la protection des boisés, l'évaluation foncière et le transport adapté et collectif régional. Ces compétences ont été attribuées par le gouvernement du Québec au fil des années. La MRC de Pierre-De Saurel a également choisi d'exercer certaines compétences facultatives. Ainsi, à sa fonction première d'aménagement du territoire, s'ajoutent des responsabilités comme l'adoption de la Politique familiale et des aînés et celle de la Politique culturelle, de même que la gestion des plans d'action s'y rattachant. Presque 40 ans après sa création, la MRC de Pierre-De Saurel est reconnue comme un gouvernement de proximité et favorise la concertation municipale. Par ses multiples actions, elle joue un rôle essentiel dans la réalisation de projets visant l'amélioration de la qualité de vie des citoyens sur tout le territoire dont elle est responsable.

Pourquoi une politique territoriale en développement social ?

La MRC de Pierre-De Saurel (ci-après « la MRC »), par les décisions de son Conseil, est déterminée à faire tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer les conditions de vie offertes sur son territoire. Par l'adoption d'une politique territoriale en développement social, le Conseil de la MRC témoigne de l'importance qu'il accorde au cadre de vie offert à sa population ainsi qu'à la réduction des inégalités sociales et économiques présentes sur le territoire.

À l'automne 2010, la MRC réalisait une démarche qui mena à l'adoption de la Politique familiale. Depuis ce jour, de nombreuses actions liées aux familles ont été réalisées. Puis, ayant à cœur le bien-être des citoyens et préoccupé par le vieillissement de la

population, le Conseil de la MRC adopta en 2015 la Politique des aînés. D'ailleurs, cette politique est présentement en révision. En parallèle, la MRC vient de signer une troisième entente avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration: une entente qui mènera à l'adoption d'un plan d'action en matière d'attraction, d'intégration citoyenne, d'établissement durable et de pleine participation des personnes immigrantes et issues des minorités ethnoculturelles sur le territoire de la MRC. En plus de ces actions directement liées au domaine du développement social, la MRC intervient de différentes façons sur la qualité de vie des citoyens. Nous n'avons qu'à penser à l'adoption et à la mise en œuvre de la Politique culturelle, au Plan de développement de la zone agricole PDZA ou encore au Schéma d'aménagement et de développement. Finalement, en 2017, le Conseil de la MRC adopta le rapport final de la Planification stratégique 2017-2022. Trois enjeux étaient soulevés : l'importance d'un cadre de vie de qualité; l'optimisation des forces économiques; la formation et l'éducation au cœur du cheminement professionnel des citoyens vers un emploi de qualité.

La mise en œuvre de ces différentes politiques et planifications a permis de créer des liens avec de multiples instances sur le territoire, qu'elles soient municipales, institutionnelles ou communautaires. La concertation et le partenariat occupent une place importante dans l'action que la MRC pose auprès de sa communauté et de ses partenaires. Au fil des ans, force est d'admettre qu'il est nécessaire d'avoir une vision globale pour nous permettre de traiter des enjeux liés au développement social de façon transversale plutôt que sectorielle.

Il est primordial d'assurer une cohésion et une vision d'ensemble du développement de nos communautés. En fait, on se doit de reconnaître qu'il n'y a pas de développement économique et de développement de territoire sans le développement social. Ce dernier est perçu comme une dimension essentielle au développement des communautés, mais complémentaire et indissociable à celle du développement économique.

Le développement social influence grandement la qualité de vie des citoyens d'un territoire. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui se fait sentir partout au Québec, il est important d'offrir une région dynamique qui propose des services répondant aux besoins des citoyens. En effet, de nombreuses études démontrent l'importance d'un cadre de vie de qualité pour les familles d'un territoire. Une bonne qualité de vie est gage d'une grande capacité d'attraction, mais surtout de rétention. Il est intéressant de rappeler que l'article 85 de la Loi sur les compétences municipales prévoit qu'une municipalité a le pouvoir d'adopter tout règlement pour assurer la paix, l'ordre, le bon gouvernement et le bien-être général de sa population.

Qu'est-ce qu'une politique territoriale en développement social ?

Une politique territoriale en développement social vise l'amélioration des conditions de vie de la communauté et la réduction des inégalités sociales et économiques. Le développement social est intimement lié à l'action municipale en ce qui a trait à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme, au transport, au logement social, au sport, au loisir et à la vie communautaire, à la culture, à la sécurité, à l'économie, à l'environnement et à la vie démocratique. Bref, des sphères qui touchent intimement la vie des citoyens.

En favorisant la complémentarité et la cohérence entre les actions des différents organismes et institutions, la Politique territoriale en développement social permettra d'agir en cohésion et de façon transversale afin d'assurer le développement de la collectivité. Le développement social étant l'un des trois piliers du développement durable, les deux autres étant l'environnement et l'économie.

Le rôle de la MRC

La MRC, avec l'adoption d'une politique territoriale en développement social, souhaite confirmer sa volonté d'assumer une part de la responsabilité du développement social du territoire, et ce, en complémentarité avec les rôles et responsabilités de ses partenaires. Ces derniers jouent un rôle déterminant dans l'amélioration des conditions de vie et dans la réduction des inégalités sociales et économiques présentes sur le territoire. La MRC reconnaît leur contribution, leur travail et leur apport.

Le comité régional de la famille et des aînés

Le comité régional de la famille et des aînés (ci-après « CRFA ») a été mandaté par le Conseil de la MRC pour réaliser la démarche menant à l'élaboration d'une politique territoriale en développement social. Ce comité est composé d'une conseillère et conseiller municipal pour chacune des municipalités locales de la MRC et de deux conseillères et conseillers régionaux membres du Conseil de la MRC. Lors de sa création, en juin 2011, le mandat premier du CRFA était d'assurer la mise en œuvre de la Politique régionale de la famille. En 2015, le Conseil de la MRC ajoutait la responsabilité de la mise en œuvre de la Politique régionale des aînés.

Par sa nature, son positionnement et sa force de représentation, le CRFA joue un rôle clé dans la cohésion de l'action menée pour améliorer la qualité de vie des familles et des aînés. C'est en se laissant influencer par ses membres et par ses partenaires que le CRFA a pu développer sa propre identité au fil des années. Au-delà de la famille et des aînés, les membres du CRFA sont convaincus que les municipalités sont des acteurs clés dans l'amélioration de la qualité de vie de tous les citoyens. C'est avec cette conviction que chaque membre du CRFA s'est impliqué dans la réalisation de la démarche menant à l'adoption d'une politique territoriale en développement social.

La composition du CRFA

MRC DE PIERRE-DE SAUREL

Vincent Deguise, conseiller régional et maire de Saint-Joseph-de-Sorel
Denis Marion, conseiller régional et maire de Massueville

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ

Martin Berger, conseiller municipal

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAVID

Linda Curnoyer, conseillère municipale

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

Myriam Curnoyer, conseillère municipale

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

Michel Aucoin, maire

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉRARD-MAJELLA

Claude Villiard, conseiller municipal

VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

Mélanie Gladu, conseillère municipale

VILLE DE SAINT-OURS

Sophie Poirier, conseillère municipale

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

Annie Laliberté, conseillère municipale

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU

René Courtemanche, conseiller municipal

VILLE DE SOREL-TRACY

Patrick Péloquin, conseiller municipal

MUNICIPALITÉ DE YAMASKA

Léo-Paul Desmarais, conseiller municipal

MRC DE PIERRE-DE SAUREL

Véronique Massé, coordonnatrice à la politique familiale et des aînés et personne-ressource

Le comité de pilotage en développement social

Le mandat du comité de pilotage consistait à favoriser la contribution des partenariats intersectoriels des acteurs sociaux du territoire de la MRC. Durant la démarche, le comité de pilotage a joué un rôle important par sa réflexion qui a mené à la priorisation des enjeux présents sur le territoire et par l'émergence de pistes de solutions durables et réalisables qui favoriseront la qualité de vie des citoyennes et des citoyens de la MRC.

La composition du comité de pilotage

MRC DE PIERRE-DE SAUREL - CRFA

Vincent Deguise, conseiller régional

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SOREL-TRACY

Martine Rondeau, directrice des services éducatifs

CLD DE PIERRE-DE SAUREL

Anthony Savard, directeur général par intérim

CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST

Jocelyn Robert, chef d'administration des programmes santé publique et organisation communautaire

SERVICES QUÉBEC DE SOREL-TRACY

Nadine Vaillancourt, directrice
Nancy Daunais, conseillère aux entreprises
Catherine Hébert, directrice intérimaire

TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL PIERRE-DE SAUREL

Monique Roberge, coordonnatrice

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI PIERRE-DE SAUREL

Mario Fortin, directeur général

CDC Pierre-De Saurel

Mathieu Brochu, directeur général

VILLE DE SOREL-TRACY

Patrick Péloquin, conseiller municipal

MRC DE PIERRE-DE SAUREL

Véronique Massé, coordonnatrice à la politique familiale et des aînés et personne-ressource

Les partenaires de la démarche

Tout au long de la démarche menant à l'adoption d'une politique territoriale en développement social, le CRFA a travaillé en collaboration avec la Table de développement social Pierre-De Saurel (ci-après « la TDS »). Les membres de la TDS furent des alliés de tous les instants, plus particulièrement sa coordonnatrice, Monique Roberge. Il était important de s'appuyer sur cette concertation pour favoriser la mobilisation des organismes et des institutions œuvrant au développement social de la région.

La TDS a vu le jour en 2013 lorsque des sommes provenant du Plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale furent versées pour le territoire. Depuis ce jour, elle réunit les acteurs du développement social de la MRC afin d'établir les priorités et de favoriser la coopération à des projets structurants. Son but consiste à améliorer les conditions de vie et le bien-être de la population en portant un accent particulier sur les facteurs de pauvreté et d'exclusion sociale.

La Table de développement social

COMITÉ DE COORDINATION

CDC Pierre-De Saurel
CISSS de la Montérégie-Est – Développement des communautés
MRC de Pierre-De Saurel – Professionnel(le)
Deux membres élus(es) de la Table de développement social

INSTITUTION / MUNICIPAL

Cégep de Sorel-Tracy
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy
CISSS de la Montérégie-Est – Direction
MRC de Pierre-De Saurel – Élu(e)

CONCERTATIONS

Table intersectorielle enfance famille Pierre-De Saurel
Table de concertation jeunesse du Bas-Richelieu
Table de concertation des aînés Pierre-De Saurel « Agir pour mieux vieillir »
Table de concertation « Agir pour la sécurité alimentaire dans le Bas-Richelieu »
Table de concertation des services aux personnes handicapées Pierre-De Saurel
Table de concertation en habitation
Comité des travailleurs en loisir de la MRC
Comité des partenaires en immigration

INVITÉS

CLD de Pierre-De Saurel - ruralité
Développement durable
Représentant(e) du député provincial

LA DÉMARCHE

Décision des élus et
des élus municipaux
ou du Conseil de la
MRC d'engager
la démarche



Printemps 2019

Mise sur pied
du comité de pilotage



Hiver 2020

Consultations publiques
Reprise des travaux
Sondage
Groupe de discussion



Mars 2020

COVID-19

Analyse des résultats
et priorisation
des orientations



Automne 2020

Rédaction de la politique



Hiver 2021

Adoption de la politique



Juin 2021

COVID-19

La démarche de réalisation de la Politique territoriale en développement social a été marquée par la pandémie mondiale de la COVID-19. Rappelons que le 27 février 2020, un premier cas de COVID-19 est déclaré au Québec. Les consultations publiques débutent le 10 mars 2020 à Yamaska, puis le 12 mars à Saint-Joseph-de-Sorel. Les jours suivants, une multitude de mesures des autorités de santé publique sont annoncées par le gouvernement du Québec afin de limiter la propagation du virus : l'urgence sanitaire est déclarée et c'est le début d'un premier confinement pour l'ensemble du Québec.

Dans ce contexte, la MRC a pris une pause de quelques mois de la démarche de consultation afin de se concentrer sur la situation. Cette crise sans précédent a eu des impacts économiques et sociaux sur l'ensemble du territoire. D'ailleurs, pour assurer le bien-être des citoyennes et des citoyens, une cellule de crise sociale et communautaire fut créée. Cette cellule traite de diverses problématiques exacerbées par la pandémie (insécurité alimentaire, hébergement, violence conjugale et intrafamiliale, détresse psychologique) en s'assurant que les besoins des citoyens et des citoyennes sont pris en charge par les organismes communautaires, les municipalités et autres institutions. Encore à ce jour, la MRC s'implique au sein de cette concertation. À l'automne 2020, la situation sanitaire étant encore précaire, c'est par le biais de rencontres en visioconférence et d'un sondage en ligne, auquel la population était invitée à participer, que la démarche de consultation a pu être complétée.



LE PORTRAIT

Le portrait du développement social de la MRC fut principalement réalisé avec les données recueillies dans le cadre du recensement 2016 et certains éléments de l'Institut de la statistique du Québec. Il s'agit des derniers chiffres validés disponibles, le recensement 2021 étant en cours de réalisation. Aussi, les données provenant des indicateurs de développement des communautés furent utilisées. Ces dernières présentent un ensemble d'indicateurs liés au développement des communautés et aux déterminants sociaux de la santé.

La réalisation du portrait du développement social sur le territoire de la MRC permet de poser un regard sur la situation des citoyens qui y habitent. Celui-ci se divise en différentes sections : le territoire, la population et la démographie, la situation économique des citoyens et des citoyennes, l'éducation, le transport, le logement, l'immigration, le portrait économique et social du territoire et l'action communautaire.

LE TERRITOIRE

La MRC constitue un territoire riche et varié de 594 km². À proximité de tout et néanmoins partiellement isolée, urbaine et rurale, industrielle et agricole, cette vaste plaine est déchirée entre un désir d'indépendance et d'intégration à la Montérégie. Bordée par la rive sud du fleuve Saint-Laurent et à l'embouchure des rivières Richelieu et Yamaska, la MRC est située à l'extrémité nord-est de la Montérégie, un territoire d'une grande vitalité.

La MRC regroupe un total de douze municipalités dont dix dites rurales couvrent 90 % de son territoire. Celles situées à l'est sont limitrophes au Centre-du-Québec (Yamaska, Saint-Robert, Saint-Gérard-Majella, Saint-David, Massueville, Saint-Aimé); Sainte-Anne-de-Sorel et Sainte-Victoire-de-Sorel tirent leur épingle du jeu dans un compromis équilibré entre ville et

campagne; Saint-Roch-de-Richelieu et Saint-Ours, secteur du sud, sont quant à elles aspirées par le dynamisme montréalais et maskoutain. Cette zone est caractérisée par la présence de plus de 300 fermes qui se consacrent principalement à la culture céréalière, à l'élevage porcin et à l'industrie laitière. Finalement, deux municipalités urbaines complètent le territoire, soit Sorel-Tracy, en tant que ville-centre, et Saint-Joseph-de-Sorel. Cette zone fortement industrialisée rassemble plus des deux tiers de la population sur seulement 10 % de la superficie.

L'une des grandes fiertés des citoyens et des citoyennes de la MRC est certainement l'accès à l'eau et à la nature. Le parc régional des Grèves, lieu naturel d'exception où la forêt abrite marais, tourbière et pinède centenaire aux abords du fleuve Saint-Laurent, en est un bon exemple. Grâce, entre autres, aux partenariats entre la Ville de Contrecoeur et la Ville de Sorel-Tracy, les citoyens ont accès gratuitement à de multiples activités de plein air. Aussi, le secteur de l'archipel des îles du lac Saint-Pierre, encore à l'état naturel à plusieurs endroits, donne une dimension particulière à la région. Le territoire du lac Saint-Pierre et son archipel sont intégrés au réseau des réserves mondiales de la biosphère de l'UNESCO. D'ailleurs, la Maison du marais, porte d'entrée de la baie Lavallière, permet aux citoyens et citoyennes de se rendre au cœur même du plus grand marais aménagé de l'est de l'Amérique du Nord. À ces attraits régionaux s'ajoutent près d'une centaine de parcs et d'espaces verts. Impossible de passer sous silence la piste cyclable régionale la Sauvagine qui est accréditée Route verte depuis 2012. S'étendant sur une longueur de 12 km, elle sillonne les champs, boisés et les exploitations agricoles. La MRC, en collaboration avec le Réseau cyclable de la Sauvagine, travaille présentement à la prolongation vers l'est du territoire. Une fois réalisés, ces travaux uniront la piste actuelle à la route 235 dans le village de Yamaska pour offrir aux usagers une distance approximative de 18 km dans un décor sécuritaire et majoritairement naturel.

LA POPULATION ET LA DÉMOGRAPHIE

Lors du dernier recensement en 2016, la population de la MRC comptait 51 025 personnes, soit seulement 3,3 % de la population de la Montérégie. Bien que la MRC soit en croissance de 0,2 %, ce chiffre fait pâle figure à côté de la croissance de 4,5 % de la population de la Montérégie et de 3,3 % de la population du Québec durant la même période de référence.

ANNÉE	MRC DE PIERRE-DE SAUREL	MONTÉRÉGIE	QUÉBEC
2006	49 932	1 358 086	7 546 131
2011	50 900	1 442 433	7 903 001
2016	51 025	1 507 070	8 164 361
Variation entre 2006-2011	1,9 %	6,2 %	4,7 %
Variation entre 2011-2016	0,2 %	4,5 %	3,3 %

Parmi les municipalités du territoire, six d'entre elles ont vu leur population augmenter lors du dernier recensement : Saint-Roch-de-Richelieu se démarque avec une augmentation de 3,1 %.

À l'aube d'un prochain recensement fédéral, les chiffres du décret de la population de 2021, basés sur des estimations faites par l'Institut de la statistique du Québec en date du 1^{er} juillet 2020, permettent d'espérer une augmentation de la population pour la majorité des municipalités. Qui plus est, la pandémie a eu un impact majeur sur la démographie, et ce, partout au Québec. La MRC ne semble pas faire exception. Celle-ci étant située à 64 km à l'est de la ville de Montréal, de nombreuses familles semblent y avoir élu domicile. Les données provenant du prochain recensement devraient confirmer ce que de nombreux élus et citoyens ont pu observer au cours des derniers mois.

Municipalités	Population 2011	Population 2016	Variation de la population
MRC de Pierre-De Saurel	50 900	51 025	0,2 %
Massueville	516	529	2,5 %
Saint-Aimé	505	461	- 8,7 %
Sainte-Anne-de-Sorel	2 742	2 771	1,1 %
Saint-David	832	817	- 1,8 %
Saint-Gérard-Majella	246	242	- 1,6 %
Saint-Joseph-de-Sorel	1 677	1 642	- 2,1 %
Saint-Ours	1 721	1 669	- 3,0 %
Saint-Robert	1 794	1 802	0,5 %
Saint-Roch-de-Richelieu	2 122	2 188	3,1 %
Sainte-Victoire-de-Sorel	2 501	2 461	- 1,6 %
Sorel-Tracy	34 600	34 755	0,4 %
Yamaska	1 644	1 687	2,6 %

Selon les projections démographiques de l'Institut de la statistique du Québec pour la période de 2011 à 2036, la MRC devrait vivre une augmentation de sa population avec une progression de l'ordre de 2,8 % pour atteindre 52 688 habitants, soit une hausse de 1 443 individus. Il s'agit d'ailleurs de la plus faible prévision de taux de croissance démographique des MRC de la Montérégie, alors que le taux de croissance projeté pour l'ensemble de la Montérégie est de +21,1 %. Ces données réitérent l'importance de collaborer à l'attraction et à la rétention de nouvelles familles sur le territoire.

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

En 2016, l'âge médian de la population de la MRC était de 51 ans. Un chiffre nettement supérieur à la médiane québécoise qui se situait à ce moment à 42,5 ans. Au même moment, les personnes de 65 ans et plus représentent un peu plus du quart de la population de la MRC (contre 18 % en Montérégie et au Québec). La proportion des aînés continue d'augmenter tandis que celles des jeunes (0 à 24 ans) et de la population active (25 à 64 ans) diminuent. Il s'agit d'un enjeu important pour le développement du territoire puisque selon le scénario démographique de l'Institut de la statistique du Québec le plus susceptible de se réaliser, la population de 15 à 64 ans devrait diminuer de 13,2 % entre 2016 et 2031 dans la MRC.

La population de la MRC a une espérance de vie de 81,1 ans pour la période 2011 à 2015. En moyenne, les femmes peuvent espérer vivre 4,4 ans de plus que les hommes. L'espérance de vie dans la MRC est inférieure à celle de la Montérégie (82,3 ans) et du Québec (82,1 ans).

Est-ce que les multiples migrations vers les milieux ruraux observées depuis le début de la pandémie auront un impact significatif sur l'évolution de la démographie sur le territoire? La question se pose.

LES FAMILLES

Dans la MRC, on dénombre 14 920 ménages. De ce nombre, 4 470 familles ont au minimum un enfant de moins de 18 ans à la maison. C'est 200 de moins qu'en 2011. Une baisse significative pour la région. Ces familles représentent 30 % des ménages sur le territoire, comparativement à 40 % pour la Montérégie. De plus, 27 % de ces familles sont reconnues comme étant monoparentales, soit un peu plus qu'au Québec (24,6 %) et qu'en Montérégie (23,4 %). Comme pour la majorité du Québec, il y a manifestement plus de femmes que d'hommes qui sont chefs de famille monoparentale. Pour ce qui est des personnes vivant seules, elles représentent 19,5 % de la population. Un chiffre plus élevé que la Montérégie (14,7 %).

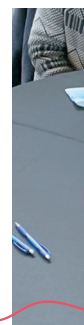
Pour la période 2009-2013, la MRC a un taux de signalements traités par la Direction de la protection de la jeunesse du CISSS de la Montérégie-Est pour notre MRC de 56,4 pour 1 000 jeunes de 0 à 17 ans, ce qui représente environ 450 signalements par année. Ce taux est nettement plus élevé qu'en Montérégie (38,6), mais il est comparable au taux observé au Québec (50,0). C'est la 4^e MRC ayant le plus haut taux de signalements traités par ces derniers. En Montérégie et dans la MRC, environ 40 % des signalements traités sont retenus, ce qui représente environ 185 signalements retenus annuellement.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES CITOYENS

Dans la MRC, 68,9 % des emplois se trouvent dans le secteur des services, tandis que plus de 370 fermes se consacrent principalement à la culture céréalière, à l'élevage porcin et à l'industrie laitière. L'économie de la MRC est principalement marquée par deux grands pôles stratégiques reconnus : d'une part la métallurgie, la transformation métallique et les nouveaux matériaux, d'autre part l'agriculture et l'agroalimentaire.

Point positif : l'activité repose sur un tissu dynamique de PME puisque 90 % des entreprises de la MRC comptent moins de 20 employés. Enfin, seulement 21 % des travailleurs actifs travaillent à l'extérieur de la MRC.

Par ailleurs, le taux d'emploi de la population de 15 ans et plus est de 51,4 % dans la MRC, contre 62,5 % en Montérégie et 59,5 % au Québec, statistique qui peut s'expliquer, entre autres choses, par l'âge moyen plus élevé sur le territoire ainsi que par l'exode des jeunes observé depuis de multiples années sur le territoire.





LES REVENUS

Le revenu médian des habitants de la MRC est de 27 500 \$ contre 31 800 \$ en Montérégie. Le revenu médian des ménages, après impôt, est quant à lui de 47 068 \$ alors qu'il se situe à 57 679 \$ pour l'ensemble de la Montérégie.

De plus, selon les données recueillies en 2016, 7,3 % de la population vit sous le seuil de faible revenu après impôt contre 6 % en Montérégie.

Notons que la moyenne de la MRC cache une disparité importante entre les territoires. Ainsi, ce sont plus de 20 % des habitants du secteur Vieux-Sorel et de Saint-Joseph-de-Sorel qui vivent sous le seuil de faible revenu.



Notons que la réalité du revenu plus faible est partiellement compensée par le caractère assez abordable de la vie dans la région de Sorel-Tracy puisque les logements et certains services y sont moins coûteux que dans certaines régions.

Notons aussi qu'il est difficile de faire des comparaisons récentes et fiables quant aux statistiques de taux de chômage. Ainsi, les chiffres de 2016 indiquent un taux de chômage de 7,7 % dans la MRC, 5,9 % en Montérégie. Au cours des derniers mois, il a été possible d'observer de grandes variations à travers le Québec. En février 2020, le taux de chômage au Québec se situait à 4,5 % puis quelques mois plus tard à 17,6 %. Un impact direct de la pandémie. Fait intéressant : même les personnes qui ont conservé leur lien d'emploi ont été affectées. En effet, Statistique Canada rapporte une diminution des heures totales travaillées de 33 %.



L'ÉDUCATION

La MRC a l'opportunité d'avoir sur son territoire un centre de services scolaire composé de 14 écoles primaires et de 2 écoles secondaires. Il est aussi intéressant de constater que la MRC, le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy ainsi que le réseau local de services desservent exactement le même territoire.

Plusieurs écoles primaires et les 2 écoles secondaires sont considérées comme étant défavorisées. En effet, elles se retrouvent dans les déciles 8, 9 ou 10 d'après l'indice de milieu socio-économique (IMSE). Cet indice étant construit à partir de deux indicateurs : la mère faiblement scolarisée et l'inactivité des parents.

Par ailleurs, la Commission scolaire Riverside a un établissement primaire anglophone sur le territoire de la MRC, soit l'école Harold-Sheppard qui compte 103 élèves.

Des faits encourageants permettent toutefois de considérer la situation de l'éducation dans la MRC comme étant en progrès.

- › Le taux de personnes sans diplôme dans la population active est en baisse constante depuis 2009. Il était de 29 % en 2006 et de 23 % en 2016;
- › La région affiche un taux de diplomation moins élevé dans les emplois universitaires, mais plus élevé dans les emplois techniques (DEP, DEC), ce qui correspond à la structure du marché de l'emploi.

En matière d'enseignement supérieur, le Cégep de Sorel-Tracy tire son épingle du jeu en offrant une multitude de programmes. Il affiche de bons résultats et est reconnu à travers le Québec. Le collège, qui est né d'une volonté régionale, compte plus de 50 ans d'histoire d'enseignement supérieur tant au secteur préuniversitaire qu'au secteur technique. Il s'est aussi doté d'un Centre de transfert technologique en écologie industrielle. Les citoyens de la région ont également l'opportunité de fréquenter un centre universitaire à Sorel-Tracy par l'Université du Québec à Trois-Rivières.



LE TRANSPORT

Le dossier du transport est en effervescence sur le territoire de la MRC. La capacité à se déplacer et les moyens de transport à la disposition des citoyens ont un impact considérable sur le développement d'une région : il renforce la complémentarité rurale et urbaine, permet une véritable occupation dynamique du territoire et vient répondre aux besoins de la population.

En 2020, les douze maires formant le Conseil de la MRC ont pris la décision d'évaluer les possibilités d'intégrer le transport interurbain (Sorel-Tracy/Longueuil) aux services de transport déjà offerts sur le territoire, puis de développer un service global de transport régional sur le territoire de la MRC. Ainsi, un plan régional de transport a été adopté en février 2021, puis présenté aux élus municipaux. Les douze municipalités ont délégué à la MRC l'exercice de compétences en matière de transport pour le service de transport collectif régional et interrégional.

Au cours de l'été 2021, le Service de transport adapté et collectif régional devient la Société de transport collectif de Pierre-De Saurel. Il est maintenant possible de bénéficier du transport adapté, de Taxibus, du transport collectif régional et du transport interrégional. Ainsi, il est possible de se déplacer à l'intérieur même d'une municipalité, entre deux municipalités et de Sorel-Tracy vers Longueuil. Il est aussi envisagé d'offrir des déplacements vers Saint-Hyacinthe et, éventuellement, vers d'autres villes en périphérie.



LE LOGEMENT

La valeur des maisons unifamiliales est de 176 399 \$ en moyenne sur le territoire de la MRC, comparativement à 260 039 \$ en Montérégie. Ce chiffre datant de 2015, il y a fort à parier que cette valeur est en hausse, et ce, particulièrement depuis le début de la pandémie. Toutefois, rien n'indique que la disparité intrarégionale ait changé.

Dans la MRC, il y a 23 790 logements privés dont le tiers (33 %) sont en location, soit un peu plus de 7 900 logements, ce qui représente plus de 13 200 personnes vivant dans ce type d'habitation. Parmi ces logements, 730 sont des logements sociaux et communautaires, représentant 9,2 % de tous les logements locatifs de la MRC.

En outre, la réalité du logement diffère grandement à l'intérieur de la MRC puisque 68 % des habitants de Saint-Joseph-de-Sorel sont locataires, contre seulement 8 % des habitants de Sainte-Anne-de-Sorel. Ce chiffre a un impact d'autant plus grand sur la situation réelle des habitants puisque 26 % des locataires paient plus de 30 % de leur revenu en frais d'habitation.

LES LOGEMENTS SOCIAUX

Les logements sociaux sont construits pour répondre aux besoins des personnes à revenu faible ou modeste. Il existe au Québec trois types de logements sociaux, et ceux-ci se trouvent sur le territoire de la MRC.

Les habitations à loyer modique (HLM)

On retrouve environ 460 logements à loyer modique qui sont répartis dans toutes les municipalités de la région, à l'exception de Saint-Aimé et de Saint-Gérard-Majella. En plus des HLM, l'Office d'habitation Pierre-De Saurel assure la gestion de 14 logements bénéficiant du programme Accès-Logis ainsi que 49 du programme Supplément au loyer situés dans des organismes à but non lucratif et chez des propriétaires privés.

Les coopératives d'habitation

La MRC compte sur son territoire une soixantaine de logements faisant partie de coopératives d'habitation, lesquelles sont gérées par leurs membres. Les membres d'une coopérative d'habitation sont individuellement locataires de leur logement, et c'est la coopérative dont ils sont membres qui en est propriétaire. Les locataires ont droit à un rabais de membre, et ce, conditionnellement à leur implication.

Les organismes sans but lucratif d'habitation (OSBLH)

Les logements sans but lucratif appartiennent à un OSBLH. Le conseil d'administration de l'OSBLH est généralement composé de locataires et d'intervenants du milieu. On retrouve sur le territoire de la MRC plusieurs OSBLH, ces derniers étant situés à Sorel-Tracy et Saint-Joseph-de-Sorel : Complexe Soleil offrant aux familles 24 logements bénéficiant du programme Supplément au loyer; Habitations Saint-Maxime offrant 20 logements spécialement construits pour les familles nombreuses (3 enfants et plus); Les Habitations Bourg Chemin offrant 90 logements pour les 55 ans et plus; L'Oasis Saint-Joseph offrant 28 logements pour aînés; les Résidences Marie-Auxiliatrice offrant 30 logements pour aînés; Centre de transition Perceval offrant 11 chambres supervisées pour les personnes ayant des problématiques en santé mentale. L'Héberge du Grand Héron, avec ses 14 logements autonomes pour les personnes ayant une problématique en santé mentale, s'ajoutera à cette offre de logements.



L'IMMIGRATION

Le Canada, le Québec et la Montérégie bénéficient d'un fort apport de population étrangère utilisée par plusieurs sociétés occidentales vieillissantes dans le but de rajeunir leur population, et même d'en accroître le taux de diplomation par le biais des processus d'immigration choisis. La région de Pierre-De Saurel accueille principalement des résidents permanents. Qui plus est, selon le dernier recensement, 50 % des citoyens issus de l'immigration sont des immigrants économiques alors que 41,7% d'entre eux sont parrainés par un membre de la famille, certainement un impact direct provenant du travail des organismes impliqués dans l'attraction de la main d'œuvre sur le territoire.

Dans la MRC, en 2016, les personnes issues de l'immigration représentaient 2,3% de la population totale de la MRC, soit 1 160 immigrants contre 10,3% en Montérégie et 13,7% au Québec. D'ailleurs, une augmentation du nombre d'immigrants a été observée entre 2011 et 2016. Il est fort à parier que ce chiffre continuera de croître au cours des prochaines années.

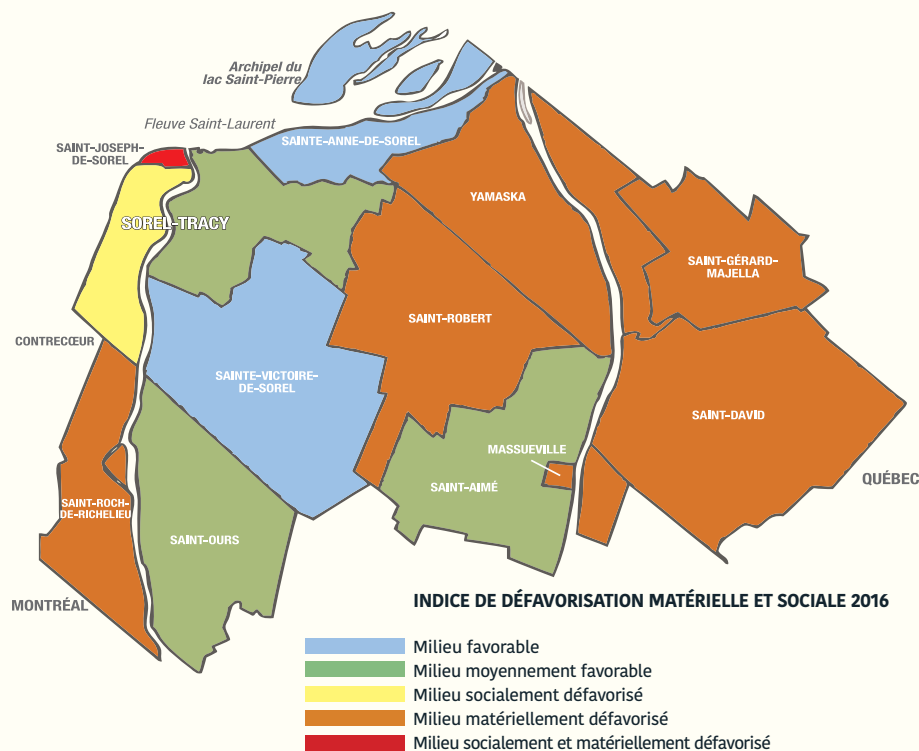


LE PORTRAIT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA RÉGION

La MRC de Pierre-De Saurel s'appuie sur plusieurs statistiques pour évaluer la situation économique et sociale de sa population.

L'INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

L'indice de défavorisation matérielle et sociale a été créé au Québec dans le but de mesurer l'évolution des inégalités sociales en fonction des territoires. Cependant, il a été démontré que cet indice sous-estime les inégalités de santé entre les individus. Néanmoins, cet indice reste le plus important indicateur permettant d'évaluer la situation socio-économique des individus sur une unité géographique donnée qu'on estime suffisamment homogène.



La défavorisation matérielle reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante résultant d'un manque de ressources matérielles. Pour la mesurer, le taux de diplomation en études secondaires, le taux d'emploi (rapport emploi/population) et le revenu moyen personnel sont utilisés.

La dimension sociale renvoie à la fragilité du réseau social, de la famille et de la communauté. Elle est mesurée à partir des critères suivants : la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves; la proportion de personnes vivant seules; la proportion de familles monoparentales.

La visualisation de cet indice permet d'identifier les territoires où l'action sociale est prioritaire puisqu'ils regroupent une population plus fragilisée. Dans la MRC, c'est dans les villes de Saint-Joseph-de-Sorel et de Sorel-Tracy que la défavorisation combinée (matérielle et sociale) est la plus importante. Les communautés les plus défavorisées matériellement sont Saint-David, Massueville, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Gérard-Majella et Sorel-Tracy, plus particulièrement les secteurs « Vieux-Sorel » et « Vieux-Tracy ». Quant à Saint-Joseph-de-Sorel et certains secteurs de Sorel-Tracy, ce sont les communautés les plus défavorisées socialement.

L'INDICE DE VITALITÉ ÉCONOMIQUE

L'indice de vitalité économique a été créé en 2002 afin de mesurer la vitalité des municipalités et des MRC. Il prend en compte trois principaux indicateurs : le revenu total médian des individus; le taux de travailleurs parmi la population des 25-64 ans; le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur 5 ans. Il permet ainsi de combiner les données du marché du travail, du niveau de vie et de la démographie.

Une valeur négative signifie généralement que la municipalité accuse un retard en matière de vitalité économique par rapport à la majorité des municipalités québécoises et, à l'inverse, une valeur positive indique que la municipalité présente un résultat supérieur à la plupart.

En Montérégie, avec les chiffres de 2018 qui sont nouvellement disponibles, on observe que la MRC de Pierre-De Saurel est celle dont l'indice est le plus bas avec - 4,42. D'ailleurs, cet indice est plus bas que celui de toutes ses MRC voisines.

MRC de la Vallée-du-Richelieu	15,74
MRC de Marguerite-D'Youville	12,65
MRC des Maskoutains	3,21
MRC de Drummond	2,26
MRC de Nicolet-Yamaska	0,12
MRC de d'Autray	- 2,50
MRC Pierre-De Saurel	- 4,42

Au cœur même de la MRC de Pierre-De Saurel, il est possible d'observer de grands écarts entre certaines municipalités quant à la vitalité économique. Comme en témoigne le tableau suivant, la municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu ressort du lot avec un indice de développement économique de 5,68 pour 2018 alors que celle de Saint-Joseph-de-Sorel obtient un indice de -14,30. Par ailleurs, il est intéressant d'observer l'évolution de ces chiffres au cours de la dernière décennie. Il est possible d'observer certaines tendances dans plusieurs secteurs de la MRC de Pierre-De Saurel. Si la situation de Massueville, Saint-Aimé, Saint-David et Yamaska semble vouloir s'améliorer, on observe, par ailleurs, une diminution constante de la vitalité économique dans certaines localités comme Sorel-Tracy et Saint-Robert. Tendances inquiétantes qui s'observe d'ailleurs pour l'indice de vitalité économique de tout le territoire. Ces chiffres réitérent l'importance de s'intéresser au développement social du territoire puisqu'il n'y a pas de développement économique et de développement de territoire sans celui-ci.

	2018	2016	2014	2012	2010
MRC de Pierre-De Saurel	- 4,64	- 3,94	- 3,67	- 3,14	- 2,67
Saint-Roch-de-Richelieu	5,68	5,86	6,41	8,53	7,97
Sainte-Anne-de-Sorel	3,67	4,11	3,45	3,05	3,22
Sainte-Victoire-de-Sorel	3,09	2,98	4,94	3,91	3,75
Massueville	1,86	- 1,47	- 1,75	- 2,75	- 2,69
Saint-Ours	1,60	- 1,17	- 1,62	1,41	1,46
Saint-Aimé	1,32	0,29	1,52	- 0,69	- 2,03
Saint-David	0,53	- 4,01	- 2,77	- 4,39	- 2,53
Yamaska	0,64	- 0,37	- 0,59	- 0,51	- 4,24
Saint-Robert	- 1,82	0,61	1,25	1,83	2,00
Sorel-Tracy	- 2,05	- 1,44	- 1,00	- 0,88	- 0,61
Saint-Gérard-Majella	- 10,68	- 6,03	- 7,87	- 5,39	- 4,24
Saint-Joseph-de-Sorel	- 14,30	- 12,43	- 11,45	- 13,84	- 14,15

LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE TERRITORIALE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Cette politique s'adresse aux citoyennes et citoyens de la MRC de Pierre-De Saurel, et ce, quelle que soit leur identité culturelle, ethnique, religieuse ou de genre, de toutes conditions sociales et de santé. Une attention particulière sera portée aux personnes en situation de vulnérabilité, qu'elle soit économique, sociale ou culturelle.

Elle vise aussi les acteurs sociaux, les institutions, les milieux communautaires et économiques. Chacun a un rôle à jouer dans le développement du territoire.

LES DÉFINITIONS

Le développement social

Selon le Conseil de la santé et du bien-être du gouvernement du Québec, le développement social fait référence à la mise en place et au renforcement au sein des communautés, dans la région et à l'échelle de la collectivité, des conditions requises pour permettre :

- a) d'une part, à chaque individu de développer pleinement ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de tirer sa juste part de l'enrichissement collectif;
- b) d'autre part, à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable soucieux de justice sociale.

Le développement local

« Le développement local est un processus grâce auquel

la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents.

Cette démarche nécessite une intégration harmonieuse des composantes économique, sociale, culturelle, politique et environnementale.

Cette approche est avant tout un phénomène humain où les projets et l'action, plus que les institutions et les politiques, mobilisent l'ensemble des intervenants de la communauté. » (Sommet de Montréal 2002, Ville de Montréal)

La qualité de vie

« La perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lequel il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes. Il s'agit d'un large champ conceptuel, englobant de manière complexe la santé physique de la personne, son état psychologique, son niveau d'indépendance, ses relations sociales, ses croyances personnelles et sa relation avec les spécificités de son environnement. » (Organisation mondiale de la santé)

L'inclusion sociale

« Favoriser l'accès et la participation de tous, dans le respect des limites et des capacités de chaque personne, par la diminution des barrières qui excluent et qui limitent ou empêchent la participation. La mise en place de milieux inclusifs permet la participation pleine et entière des individus de toutes origines, condition essentielle de l'inclusion et du vivre-ensemble. » (Mouvement Acadien des Communautés en Santé du N.-B., 2006)

La réussite éducative

« La réussite éducative est beaucoup plus vaste que la réussite scolaire. Ce concept concerne à la fois l’instruction (intégration de savoirs académiques), la socialisation (acquisition de savoirs, valeurs, attitudes et comportements utiles au fonctionnement en société) et la qualification (préparation à l’insertion professionnelle). La réalisation de son plein potentiel et l’atteinte de buts personnels fixés par la personne sont aussi des dimensions importantes de ce concept. » (Conseil régional de prévention de l’abandon scolaire Saguenay-Lac-St-Jean)

LA MISSION DE LA POLITIQUE TERRITORIALE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La Politique territoriale en développement social a pour mission d’améliorer les conditions de vie de la communauté et de réduire les inégalités sociales et économiques au sein du territoire. Par l’adoption de sa Politique territoriale en développement social, la MRC s’engage à privilégier une démarche globale favorisant le développement du potentiel humain et collectif.

Cela étant établi, il convient de spécifier que cette politique favorisera la complémentarité et la cohérence entre les actions et les planifications des différents partenaires, qu’ils proviennent des paliers local, supralocal et régional. Elle assurera une meilleure synergie des actions de tous vers le développement d’un milieu de vie propice à l’épanouissement de chaque citoyen.

LES PRINCIPES DIRECTEURS






La Politique territoriale en développement social fonde ses assises sur de multiples principes directeurs fixant les paramètres du cadre d'action de celle-ci. Ils servent de guide pour la mise en œuvre de la Politique et du plan d'action.

- › Fournir un cadre de référence, d'intervention et d'évaluation aux organismes municipales de la MRC afin de construire un milieu de vie qui favorise le mieux-être de chaque citoyen du territoire;
- › Assurer l'arrimage entre les différentes politiques et les différents organismes municipaux du territoire;
- › Maintenir, adapter et améliorer les services municipaux pour répondre aux besoins des citoyens de tout horizon, de tout âge et de toute condition;
- › Favoriser la complémentarité et la cohérence entre les actions des différentes sphères d'intervention, qu'elles soient locales ou territoriales;
- › Reconnaître l'expertise et la spécificité de chaque municipalité et organisme du territoire dans le processus de développement social et communautaire;
- › Favoriser le développement d'une communauté inclusive et solidaire, un lieu où chaque citoyen a l'occasion de vivre et de s'épanouir, et ce, peu importe son statut;
- › Favoriser l'amélioration de la qualité de vie des citoyens en plus de favoriser la création et le maintien d'environnements favorables à la santé des citoyens;
- › Favoriser le développement et assurer le maintien de l'implication des citoyens dans la communauté.

LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE

- › Favoriser l'attraction et la rétention des familles au sein du territoire de la MRC;
- › Collaborer au développement et à l'amélioration de l'offre de services communautaires, publics, parapublics et municipaux sur le territoire;
- › Favoriser le développement et l'épanouissement des citoyennes et citoyens de la MRC;
- › Soutenir le travail de concertation de tous les partenaires du développement social sur le territoire et, le cas échéant, les projets qui en émergent.

LES VALEURS

-  **RESPECT** | pour s'entendre, s'élever.
-  **OUVERTURE** | à l'autre pour se voir, apprendre et se reconnaître.
-  **ÉQUITÉ ET JUSTICE SOCIALE** | pour offrir un environnement solidaire et inclusif.
-  **COLLABORATION** | pour réussir collectivement.
-  **DÉVELOPPEMENT DURABLE** | pour créer des milieux harmonieux.

CONCLUSION

POUR ALLER PLUS LOIN, ENSEMBLE

L'amélioration des conditions de vie sur le territoire est un défi collectif. La réalisation de la démarche menant à l'adoption d'une politique en développement social a permis aux comités de saisir l'importance des besoins et des enjeux sur le territoire. Confrontés à un portrait préoccupant, les membres du comité régional de la famille et des aînés sont motivés à passer à l'action.

La réalisation de la Politique territoriale en développement social favorisera la mobilisation des partenaires vers une vision commune : l'amélioration des conditions de vie et la réduction des inégalités sociales et économiques présentes sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel. Le comité régional de la famille et des aînés a choisi de favoriser les partenariats entre les municipalités, les institutions et les organismes afin de consolider les bases de cette politique. C'est dans cet esprit de concertation que le plan d'action de la Politique territoriale en développement social sera développé. L'impact des actions portées ne peut qu'en être renforcé.

REMERCIEMENTS

La MRC de Pierre-De Saurel et le comité régional de la famille et des aînés tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont participé à l'élaboration de la Politique territoriale en développement social, notamment le comité de pilotage, la Table en développement social Pierre-De Saurel, les employés de la MRC, l'Agence ZEL ainsi que toutes les personnes ayant participé de près ou de loin aux différentes consultations. Grâce à l'implication de tout un chacun, la Politique territoriale en développement social de la MRC de Pierre-De Saurel est à l'image des douze municipalités qui la composent.



BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS DE LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL

MRC de Pierre-De Saurel, Rapport final de la planification stratégique, 2017, 50 pages.
MRC de Pierre-De Saurel [site Internet] www.mrcpierredesaurel.com.
MRC de Pierre-De Saurel, Politique familiale régionale, 2011, 52 pages.
MRC de Pierre-De Saurel, Politique régionale des aînés, 2015, 24 pages.

DOCUMENTS D'AUTRES MRC ET VILLES DU QUÉBEC

MRC de la Vallée-de-l'Or, Politique en développement social, 2017, 9 pages.
MRC de Roussillon, Politique de développement social, 2016, 64 pages.
MRC de Vaudreuil Soulanges, Politique de développement social durable, 2019, 36 pages.
Ville de Laval, Politique régionale de développement social, 2017, 44 pages.
Ville de Lévis, Politique de développement social et communautaire, 2019, 40 pages.
Ville de Montréal, Politique de développement social, Montréal de tous les possibles, 2017, 28 pages.
Ville de Salaberry-de-Valleyfield, Politique de développement social, 2013, 11 pages.

AUTRES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Simoneau, Marie-Ève, 2019. Portrait statistique de la MRC de Pierre-De Saurel. Longueuil, Direction de la santé publique de la Montérégie, CISSS de la Montérégie Centre.

Corporation de développement communautaire Pierre-De Saurel. 2018. Présentation du mouvement communautaire et de son impact économique sur le territoire de Pierre-De Saurel, 2015-2016.

Conférence régionale des élus, Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, septembre 2014. Guide pratique pour l'élaboration d'une politique municipale ou territoriale (MRC) en développement social. 24 pages.

Conseil de la santé et du bien-être. Octobre 1998. Rapport du Forum sur le développement social, page 4.
[En ligne] (https://www.csbe.gouv.qc.ca/fileadmin/www/Archives/ConseilSanteBienEtre/ColloquesForum/19981001_coll_rfr.pdf)

Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire Saguenay-Lac-St-Jean. Définition de la réussite éducative.
[En ligne] (<https://crepas.qc.ca/perseverance-scolaire/portrait-regional/>)

Dupéré, Samuel. 2021. Impact socio-économique de la COVID-19. Premier bilan pour le Québec.
[Présentation Powerpoint] Centre de service de données de Montréal, Statistique Canada, 35 pages.

CRÉDITS

TEXTES

Véronique Massé
Travail préalable réalisé par
Kathleen Bibeau et Astrid Debeissat

RÉVISION

Josée-Ann Bergeron
Chantal Chapdelaine

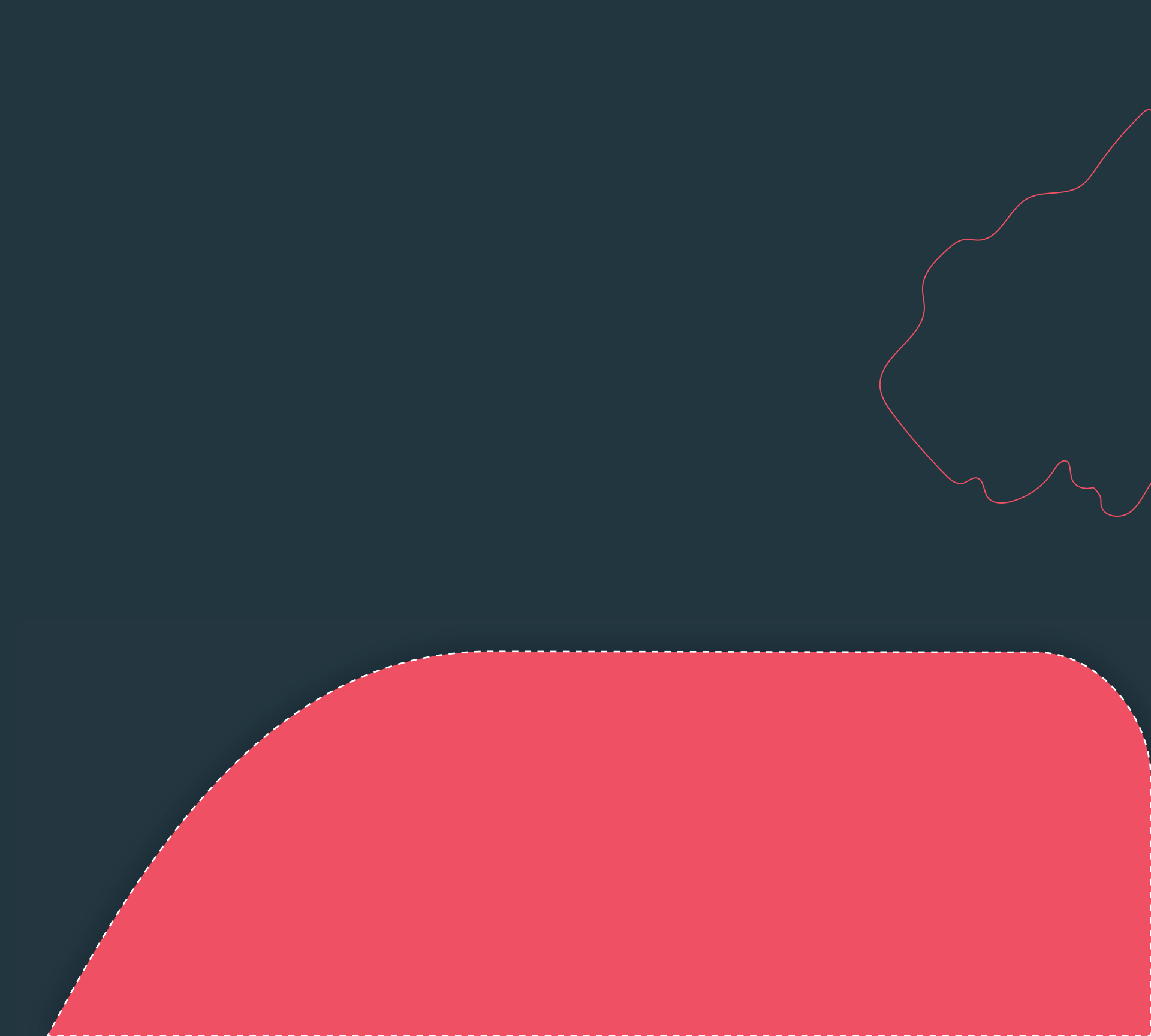
GRAPHISME

Cournoyer communication marketing

PHOTOGRAPHIES

Diane De Tonnancourt
Philippe Manning – photographe
Simon Ménard – photographe
NathB Photographe
Oasis communication marketing

Carrefour naissance famille du Bas-Richelieu
Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu inc
CPE des Marguerites
MRC de Pierre-De Saurel



V I V
A N T
I C I

MRC 
DE Pierre-De Saurel